

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 FEVRIER 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36
Nb. de représentés : 8
Nb. d'absents : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept février à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 31/1464 :

Cession d'un véhicule à la compagnie d'assurance de la collectivité

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur Willy TAN), MALET Viviane (par Monsieur Stéphane DIJOUX), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur Jean Paul BRET), HOARAU Berthe Denise (par Madame Anne Marie PAPY), BELLON Stéphane (par Monsieur Olivier NARIA), ARAYE Hélène (par Madame Marie Claire GUIEN), RIVIERE Christelle (par Madame Marie Claude PALIOD).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VON-PINE Bernard, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 01 mars 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 21 février 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240227_31-1464-DE
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°31/1464 : Cession d'un véhicule à la compagnie d'assurance de la collectivité.

Garage Municipal - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que le véhicule communal de type scooter 125 de marque SUZUKI immatriculé BH-427-HZ affecté au service DSI/DNT a été volé dans la nuit du 30 juillet au 31 juillet 2023.

Le scooter 125 était stationné dans un parking sous terrain sécurisé au 29 rue de la charité à Saint-Pierre.

Une plainte a été déposée au commissariat de police de Saint-Pierre le 31 juillet 2023.

La moto a été retrouvée par la suite par la police nationale le 11 novembre 2023.

Une expertisée a été réalisée en date du 05 décembre 2023 par la société IDEA mandatée par l'assureur de la collectivité. Le rapport d'expertise fait état d'une remise en état avant démontage d'une valeur de 2 710.46 € TTC.

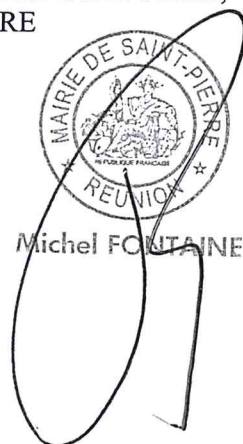
La valeur de remise en état excédant la valeur de la moto, il est préférable de céder le bien à la compagnie d'assurance de la collectivité qui propose une reprise de la moto pour un montant de 1 500.00 € TTC.

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE L'AUTORISER, lui, l'élu délégué ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences,**
 - à CEDER le bien communal susmentionné,
 - à PROCEDER à la reprise en l'état et à titre onéreux de ce véhicule communal à l'assureur de la collectivité la Prudence créole,
 - à SIGNER toutes pièces administratives, comptables et juridiques afférentes à cette opération.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE